

PARTI CANADIEN DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2025

PARTI CANADIEN DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2025

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Bilan	6
État des résultats	7
État de l'évolution de l'actif net	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 11
Annexe 1 - 2	12 - 15
Annexe 3 - DGE 209	16 - 20

GHATTAS & ASSOCIÉS S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

7881 Boul. Décarie, bureau 405
Montréal, Québec H4P 2H2

Tél.: (514)735-7881
Fax: (514)342-3028
E-mail : siavoje@ghattas.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Parti canadien du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Parti canadien du Québec (le «Parti»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice initial de sept mois clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le parti tire des produits de campagnes de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes du parti et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'insuffisance des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, de l'actif à court terme au 31 décembre 2025, et de l'actif net au 1er janvier 2025 et au 31 décembre 2025.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 113 de la Loi électorale et selon le Bulletin B-1 publié en janvier 2015, nous avons également audité les colonnes « Annuelles » et « Électorales » de la catégorie « Parti » de l'annexe Cadre de référence relatif aux sources de financement et à l'utilisation du financement, ainsi que les colonnes « Parti (exercice courant) » et « Parti (exercice précédent) » du tableau I Revenus, du Tableau II Dépenses et du tableau III État de la trésorerie présentés en annexe aux états financiers. Les colonnes « Instances » et « Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) » de cette annexe n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener à cesser son exploitation;

• nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Original signé

Ghattas & Associés S.E.N.C.R.L.¹
Montréal, le 23 avril 2026

¹ Sylvain Lavoie, CPA auditeur

PARTI CANADIEN DU QUÉBEC

BILAN

31 DÉCEMBRE 2025

6

	2025	2024
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	108 366	66 904
Débiteurs (note 3)	1 910	24 459
	110 276	91 363
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	10 661	7 666
Actif net		
Non affecté	99 615	83 697
	110 276	91 363

Approuvé,

Original signé, représentant officiel.

PARTI CANADIEN DU QUÉBEC**ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

7

	2025	2024
	\$	\$
Produits		
Contributions (113 en 2025, 186 en 2024)	8 146	13 057
Adhésions	1 803	3 180
Revenus d'appariement	20 365	32 643
Allocations du directeur général des élections	38 625	37 818
Remboursement des frais de vérification	3 421	3 248
Contributions à valider avec le DGEQ	-	100
	72 360	90 046
Charges		
Publicité	11 778	8 017
Fournitures de bureau	3 091	2 638
Frais de représentation et déplacements	209	4 104
Honoraires professionnels	13 050	12 966
Frais reliés aux levées de fonds	8 124	-
Site web	16 364	15 850
Dépenses de tps tvq	3 442	-
Frais bancaires	384	355
	56 442	43 930
Excédent des produits sur les charges	15 918	46 116

PARTI CANADIEN DU QUÉBEC
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

8

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	83 697	37 581
Excédent des produits sur les charges	15 918	46 116
Solde à la fin	99 615	83 697

PARTI CANADIEN DU QUÉBEC
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

9

	2025	2024
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	15 918	46 116
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	22 549	(10 016)
Créditeurs et charges à payer	2 995	1 166
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	41 462	37 266
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	66 904	29 638
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	108 366	66 904

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1 Statut et nature

Le Parti canadien Québec est un parti politique qui a été autorisé par le Directeur général des élections en le 15 juin 2022

2 Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes suivantes:

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Constatation des produits

Les revenus d'activités sont constatés dans l'exercice où l'activité a lieu.

Les droits d'adhésion et les contributions politiques sont enregistrés sur la base des encaissements.

Travail bénévole

Le fonctionnement du parti dépend, en partie, du travail de nombreux membres bénévoles. Du fait que le parti ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, le travail de ces bénévoles n'est pas pris en compte dans les états financiers.

Instruments financiers

Le parti évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

PARTI CANADIEN DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2025

11

2 Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3 Débiteurs

	2025	2024
	\$	\$
Montants à recevoir du DGEQ	1 910	21 503
Taxes à recevoir	-	2 956
	1 910	24 459

4 Crédoeurs et charges à payer

	2025	2024
	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	10 661	7 666

5 Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le parti est exposé à ce risque principalement en regard à ses crédoeurs.

Parti Canadien du Québec

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, bulletin B-1
 Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

SOURCES DE FINANCEMENT					
Entités autorisées	Référence à la Loi électorale	Parti (audité)		Total \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
		Annuel \$	Électoral \$		
Financement du directeur général des élections					
Allocations	Art. 82 et 82.1	38 826,34	-	38 826,34	56,9%
Revenus d'appanement	Art. 82.2	20 385,00	-	20 385,00	29,5%
Remboursement des frais d'audit	Section IV, chap. II, Art. 112	3 420,51	-	3 420,51	5,0%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I	-	-	-	0,0%
Montant total du financement du directeur général des élections		62 410,85	-	62 410,85	90,9%
Revenus autonomes	Tableau I	6 507,29	-	6 507,29	9,4%
Transferts des entités autorisées		-	-	-	-
Montant total du financement du parti		68 918,14	-	68 918,14	100%
Financement total		68 918,14		68 918,14	100%

UTILISATION DU FINANCEMENT					
Dépenses	Référence à la Loi électorale	Parti (audité)		Total pour les entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
		Annuelles \$	Électorales \$		
Administration courante	Tableau II	16 525,15	-	16 525,15	24,0%
Confaction et diffusion de la publicité		36 474,88	-	36 474,88	52,9%
Recherche, collecte et analyse de données		-	-	-	0,0%
Coordination de l'action politique		-	-	-	0,0%
Transferts aux entités autorisées		-	-	-	-
Dépenses ayant trait aux élections		-	-	-	0,0%
Autres dépenses		-	-	-	0,0%
Total des dépenses du parti		52 999,93	-	52 999,93	76,9%
Dépenses totales		52 999,93		52 999,93	76,9%
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses		16 918,21		16 918,21	-
Annuel(e) : 16 918,21 \$ Électoral(e) : - \$		16 918,21		16 918,21	-
Variation du financement en fonction des postes du bilan					
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	41 483,22	-	41 483,22 \$	60,2%
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement à l'exception de la trésorerie		(25 544,91)	-	(25 544,91) \$	-37,1%
Acquisition (disposition) des actifs à long terme		-	-	- \$	0,0%
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme		-	-	- \$	0,0%
Financement total utilisé		68 918,14		68 918,14 \$	100%

Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel

Je certifie que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.


 Date

Original signé

Signature



Parti Canadien du Québec

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

TABLEAU I : REVENUS

	Parti audité (exercice courant)		Parti audité (exercice précédent)
	\$		\$
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES			
<i>Avances et remboursements du directeur général des élections</i>	-		-
<i>Même, remboursement d'avances excédentaires</i>	-		-
Total du remboursement des dépenses électorales	-		-
REVENUS AUTONOMES			
<i>Contributions</i>	8 146,00		13 157,00
<i>Adhésion (cartes de membres)</i>	1 803,00		3 180,00
<i>Revenus d'activités de financement (revenu de compensation)</i>	-		-
<i>Revenus d'activités politiques</i>	-		-
<i>Revenus accessoires</i>	-		-
<i>Remboursement de TPS et de TVQ</i>	(3 441,71)		-
<i>Intérêts gagnés</i>	-		-
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-		-
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-		-
Total des revenus autonomes	6 507,29		16 337,00
TRANSFERTS DES INSTANCES AU PARTI			
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-		-
<i>Autres revenus de transferts</i>	-		-
Total des transferts	-		-

TABLEAU II : DÉPENSES

	Parti audité (exercice courant)	Parti audité Dépenses préélectorales (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)
	\$	\$	\$
ADMINISTRATION COURANTE			
Salaires et charges sociales			
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	-		-
<i>Recrutement de membres et financement</i>	-		-
<i>Personnel administratif et informatique</i>	-		-
<i>Charges sociales</i>	-		-
Total partiel	-		-
Honoraires et autres rémunérations			
<i>Administration</i>	-		-
<i>Audit</i>	7 850,00		8 073,04
<i>Juridiques</i>	-		-
<i>Autres (préciser)</i>	5 400,00		6 893,07
Total partiel	13 050,00		12 966,11
Locaux et frais afférents			
<i>Loyer</i>	-		-
<i>Taxes foncières et assurances</i>	-		-
<i>Entretien et réparations</i>	-		-
<i>Chauffage et électricité</i>	-		-
<i>Amortissement des bâtiments et améliorations locatives</i>	-		-
<i>Perte sur la disposition d'immobilisation</i>	-		-
Total partiel	-		-
Fonctionnement			
<i>Télécommunications</i>	-		-
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	3 090,76		2 638,18
<i>Location et entretien du matériel</i>	-		-
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	-		-
<i>Amortissement du mobilier et du matériel</i>	-		-
<i>Amortissement des logiciels et des sites Web</i>	-		-
Total partiel	3 090,76		2 638,18
Frais financiers			
<i>Intérêts sur emprunts</i>	-		-
<i>Frais de service et d'administration</i>	364,39		354,58
Total partiel	364,39		354,58
<i>Autres (préciser)</i>	-		-
Total pour l'administration courante	16 525,15		15 958,87



Parti Canadien du Québec
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2015

TABLEAU 2 : DÉPENSES (suite)

	Parti audité (exercice courant)	Parti audité Dépenses préélectorales (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)
	\$	\$	\$
CONFECTION ET DIFFUSION DE LA PUBLICITÉ			
Publicité : journaux et périodiques	-	-	-
Publicité : télévision	19 901,82	-	8 016,83
Publicité : radio	16 363,63	-	15 849,85
Publicité : médias sociaux et Internet	-	-	-
Publicité : objets, tarifs ou matériel publicitaire	-	-	-
Diffusion d'un programme politique	206,13	-	4 103,89
Salaires, charges sociales et honoraires professionnels	-	-	-
Matériel promotionnel	-	-	-
Relations publiques	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
Total pour la confection et la diffusion de la publicité	36 474,58	-	27 970,57
RECHERCHE, COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES			
Sondages et études	-	-	-
Constitution de banques données, modélisation et optimisation des moteurs de recherche	-	-	-
Développement et acquisition de logiciels et sites Web	-	-	-
Services d'appel aux électeurs/trice/s	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
Total pour la recherche, la collecte et l'analyse de données	-	-	-
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE			
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-
Activités de financement	-	-	-
Activités politiques	-	-	-
Frais de participation : réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
Total partiel	-	-	-
Dépenses liées à la campagne à la direction	-	-	-
Moins, remboursement des dépenses de campagne (article 85, 9°)	-	-	-
Total partiel	-	-	-
Total pour la coordination de l'action politique	-	-	-
TRANSFERTS DU PARTI AUX INSTANCES			
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-	-
Autres dépenses de transferts	-	-	-
Total des transferts aux entités autorisées	-	-	-
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS			
Transferts aux agent(e)s officiel(le)s	-	-	-
Dépenses postélectorales	-	-	-
Dépenses électorales attribuables aux agent(e)s officiel(le)s	-	-	-
Moins, dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-	-
dépenses électorales remboursées par les agent(e)s officiel(le)s	-	-	-
fermeture du fonds électoral	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
Total des dépenses ayant trait aux élections	-	-	-
AUTRES DÉPENSES			
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-
Donc, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
Total des autres dépenses	-	-	-
Total des dépenses du parti	62 909,63	-	43 929,24



Parti Canadien du Québec
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2015

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

	Parti audité (exercice courant)		Parti audité (exercice précédent)
	\$		\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	108 367,22		66 904,00
Paiée caisse	-		-
Placements encaissables sur demande	-		-
Marge(s) de crédit bancaire	-		-
Total de la trésorerie	108 367,22		66 904,00
Variation de la trésorerie			41 463,22

PARTI CANADIEN DU QUÉBEC

Annexe 1

ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS OÙ SONT DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEILLIES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Nom de l'établissement

Adresse de l'établissement

No du compte

Banque Nationale du Canada

1708 Place Tadoussac, Brossard, Québec J4W 2K9

Nom du parti	Parti Canadien du Québec
---------------------	---------------------------------

Exercice financier	du	01/01/2025	au	31/12/2025
---------------------------	-----------	------------	-----------	------------

Établissement financiers où sont déposées les sommes recueillies (art. 115 1o)

Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement (No, rue, app, ville et code postal)	No du compte
Banque Nationale	1708 Place Tadoussac, Brossard, QC J4W 2K9	

Emprunts auprès d'un établissement financier ou d'une électrice ou d'un électeur (art. 115 6o)

Numéro	Nom, prénom et adresse du prêteur (No, rue, app, ville et code postal)	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés dans l'exercice
				- \$			- \$	- \$
TOTAL				- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Cautionnement (art. 115 4o)

Nom et prénom de l'électrice ou de l'électeur	Adresse du domicile (No, rue, app, ville et code postal)	Montant cautionné
		0

Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé

Signature et déclaration du représentant officiel ou de la représentante officielle	
Je, <u>Claude</u>	<u>Tocco</u>
<small>Prénom</small>	<small>Nom</small>
représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé <u>Parti canadien du Québec</u>	
<small>Nom du parti politique autorisé</small>	
déclare ce qui suit :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la <i>Loi électorale</i>. 2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la <i>Loi</i>. 3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport. 4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la <i>Loi</i>. 5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti. 6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83). 7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la <i>Loi</i>. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt. 8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la <i>Loi</i>. 9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales. 10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel. 11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole. 12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie. 13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets. 	
Original signé	
Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel	le <u>26 avril 2026</u>
	<small>Date</small>

Signature et déclaration de la ou du chef de parti

Je, Joseph Cianflone
Prénom Nom

chef du parti politique autorisé CAPO - Parti canadien du ec
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai pris connaissance des règles liées au financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions leur obligation de respecter les règles liées au financement.
3. J'ai pris connaissance des pratiques de sollicitation de mon parti et je juge qu'elles sont conformes à la *Loi*.
4. J'ai transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière lui permettant de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements requis sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat conformément à la *Loi*.

Original signé

_____ le 2008/04/08
Signature de la ou du chef du parti Date